

Image not found or type unknown



Convocation devant le juge pour mon dossier de surendettement

Par **chimoune45**, le **13/03/2015** à **07:25**

Bonjour,

Je suis convoqué devant le juge pour mon dossier de surendettement, je ne sais pas comment cela va se passer, un créancier a refusé le plan pour 3.000 €. Aujourd'hui je touche une pension d'invalidité de 900 € et je ne possède aucun bien.

Merci aux personnes qui peuvent me rassurer.